colonel Manos soit cerné par les Turcs. Au contraire la tête de colonne des troupes grecques a dû quitter aujourd'hui le pont d'Arta pour réoccuper les positions abandonnées ces jours derniers.

On n'a reçu ici aucun avis que la voie ferrée de Dedeagatch à Salonique ait été coupée.

A ATHÈNES

Berlin, 3 mai. — La *Post* dit que les représentants des puissances à Athènes ont décidé, dans leur réunion d'hier, qu'en cas de révolution *ils se rendraient auprès du roi pour lui offrir leur protection.*

Athènes, 3 mai. — La retraite des Grecs en Epire a produit à Athènes une mauvaise impression, atténuée cependant par des avis meilleurs de Thessalie et l'annonce de la reprise de l'offensive en Epire.

LE ROI A PHARSALE

Athènes, 3 mai. — D'après des renseignements provenant de bonne source le roi de Grèce, après le départ des ministres de l'intérieur et de la guerre, aurait manifesté l'intention bien arrêtée de se rendre en personne à Pharsale afin de se rendre compte par lui-même de l'état des choses.

LE ROI GEORGES

Dans le cas où l'enquête ouverte reconnaîtrait l'impossibilité de poursuivre les hostilités le *roi serait* décidé à invoquer la médiation des puissances en déclarant que l'ordre d'évacuation de la Crète serait donné aux troupes helléniques.

L'action de la flotte

Athènes, 3 mai. — La flotte va détacher quelques croiseurs dans les îles, y débarquer des *troupes et proclamer leur annexion au royaume* de Grèce. On s'attend à des opérations dans ce sens, lorsque les quatre grands paquebots réquisitionnés par le département de la marine seront transformés en transports armés. On croit que cette transformation sera effectuée dans quelques jours.

Les côtes de la Macédoine avec ses nombreuses îles et presqu'îles, les côtes de l'Asie-Mineure, toutes les îles turques de l'Egée entièrement peuplées de Grecs, n'attendent, pour se soulever contre les Turcs, que l'arrivée d'un navire de guerre hellène avec des fusils et quelques troupes de débarquement. On entendra parler bientôt de la flotte et ses opérations vont neutraliser l'effet de l'entrée des Turcs en Thessalie.

Pourquoi on n'a pas bombardé Salonique

La flotte grecque vient de détruire un certain nombre de postes turcs situés sur les rivages de la mer Ionienne et de la mer Ehée ; on peut se demander *pourquoi jusqu'ici elle a épargné* Salonique. Ce ne sont point les faibles défenses de ce grand port qui eussent pu empêcher les cuirassés de s'embosser à bonne portée et de brûler la ville.

Le motif pour lequel Salonique ne sera que bombardée, le voici ; nous le tenons d'une source absolument autorisée :

Salonique, comme toutes les villes orientales, est en grande partie grecque ; ses monuments, ses maisons, ses magasins, ses docks ont été construits par les Hellènes, entre les mains desquels se trouve le commerce l'industrie de la contrée.

Le quartier turc, un peu à l'écart, pourrait, il est vrai, être brûlé ; mais si la flotte bombardait les habitations des Ottomans, ceux-ci, par représailles, se répandraient dans les quartiers grec et les incendieraient.

C'est la seule raison pour laquelle Salonique n'a pas été détruite.

Le MILLION de GUILLAUME Ier

Athènes, 3 mai. — Il n'y a rien de vrai dans la nouvelle annonçant que la princesse héritière de Grèce aurait affecté aux armements le million qu'elle tient de son grand-père, le vieil empereur Guillaume. *Ce millions* est bel et bien intact à la banque d'Angleterre.

RENTRÉE DES MINISTRES

Athènes, 9 heures 1/4. — Les ministres de la guerre et de l'intérieur sont rentrés cette nuit venant de Pharsale.

Ils n'ont rédigé aucun rapport et feront connaître verbalement leurs impressions. Ils ne sont d'ailleurs restés à Pharsale que quelques heures et se sont contentés de télégraphier que le moral de l'armée était parfait.

La presse et l'opinion publique estiment que le retour des ministres a été trop précipité. L'opinion dominante est que nous sommes à la veille de la paix.

Les Turcs se concentrent à Larissa qu'ils fortifient.

Une révolte à Mytilène

Londres, 3 mai. — On télégraphie d'Athènes au *Daily Telegraph* :

« D'après des nouvelles venues de Mytilène, l'île se serait révoltée en faveur de la Grèce.

» La flotte grecque se rendra immédiatement à Mytilène. »

EN CRÈTE

ENTREVUE DES AMIRAUX et des insurgés

La Canée, 3 mai (source anglaise). — Les amiraux ont eu hier une entrevue avec les chefs des insurgés à Paleokastro. Ils ont promis la pleine et complète autonomie de l'île et la nomination d'un chef de gouvernement qui serait ratifié par une assemblée générale.

Les chefs des insurgés ont accueilli la proposition qui leur était faite par cette réponse : « L'annexion ou la mort ! »

Par contre, à la Canée, dans une entrevue avec les amiraux anglais et italien, les chefs insurgés ont déclaré ne pouvoir entrer en pourparlers *avant de connaître les détails du projet* d'autonomie proposé pour la Crète.

Rappel de troupes

La Canée, 3 mai. — Le bruit court que les troupes grecques, *actuellement en Crète, vont* être rappelées pour concourir à la défense continentale. Sur plusieurs points, les insurgés auraient manifesté leur intention d'accepter l'autonomie et de vivre en bons termes avec les Crétois musulmans.

Rappel du colonel Vassos

Athènes, 8 h. soir. — Le colonel Vassos, le major Constantinibes et douze sergents sont rappelés de Crète. *Le colonel Staïcos prend* le commandement des troupes d'occupation dans l'île.

L'installation des soldats français

Une lettre particulière donne les détails suivants sur l'installation des troupes françaises à Sitia, en Crète :

Les soldats d'infanterie de marine et les compagnies de marins ont su tirer un parti énorme des mesures mises à leur disposition.

Grâce à la bienveillance du capitaine de vaisseau Antoine, du *Chanzy*, commandant supérieur, grâce au commandant Destelle, toutes ces maisons ont été rendues à peu près habitables : les soldats, les marins, se sont transformés en maçons, en charpentiers, et bientôt ces maisons, naguère sales et sordides, ont pris un petit air de propreté sous la blancheur de la chaux.

Le commandant des troupes est en relations presque journalières avec les insurgés de Pisco, petit village grec, situé à quatre kilomètres de Sitia.

Ces insurgés sont de grands enfants qui veulent jouer au soldat. Au fond, ils ne sont pas méchants ; ils écoutent avec respect les paroles du commandant Destelle, acceptent les ordres du commandant *Antoine, et dans toute cette affaire nous paraissons* plutôt leurs conseillers que leurs ennemis.

Tous les jours, ils viennent sur le rivage avec des provisions, du lait, des œufs, de la volaille, etc., et ils nous vendent leurs produits avec la meilleure grâce du monde.

Chaque fois qu'une reconnaissance va à Pisco, elle est accueillie avec de grandes démonstrations d'amitié, des bouquets d'orangers et de roses sont toujours offerts pour le commandant d'armes et le commandant supérieur.

Nous sommes chez nous à Sitia, et nous y serons encore bien davantage le jour où on enlèvera la garnison turque ; ce jour-là, les chefs français n'auront qu'un geste à faire pour être obéis par les insurgés, et la pacification de la province de Sitia sera assurée.

L'autre jour a eu lieu à Sitia une grande cérémonie : les insurgés avaient chez eux des prisonniers turcs ; on les a échangés contre deux prisonniers crétois, les frères Zouridakis. Ces Zouridakis étaient dans les prisons turques de Candie depuis quinze *ans, on ne sait trop pourquoi. On dit ici qu'ils* avaient été impliqués dans une affaire de meurtre.

Depuis quelques jours, nous possédons le lieutenant-colonel Famin, *commissaire du gouvernement,* commandant supérieur des troupes françaises de Crète.

Aujourd'hui, avec une petite escorte, il est allé se promener sur la route de Candie ; à son retour, les insurgés lui ont envoyé une délégation pour l'inviter à aller visiter leur village de Pisco.

L'état sanitaire de la garnison de Sitia se maintient bon ; l'infirmerie, installée par le médecin-major du bataillon, ne compte que six malades qui sont tous en bonne voie de guérison ; c'est peu, si on pense qu'il y a ici 520 hommes de troupes françaises.

Malgré cela, il faudra prendre de grandes précautions cet été, car Sitia passe pour un point malsain.

Grâce au *Chanzy*, qui est toujours sur rade, les hommes à terre ne boivent que de l'eau distillée, excellente précaution, car ici tous les puits sont empestés, contaminés par les infiltrations du sol ou par des cadavres.

A CONSTANTINOPLE

Nouvelle mobilisation

Constantinople, 3 mai (source anglaise). — Des ordres sont donnés pour la convocation de tout le moustahfiz ou landsturm du 3e corps à Salonique. *Ces mesures, estime-t-on, sont motivées* par les échecs subis par les Turcs, ces jours derniers, en Thessalie.

BRUITS DE MÉDIATION

Londres, 3 mars. — Le correspondant du *Standard* à Athènes est informé de bonne source qu'un échange de notes a lieu entre le gouvernement grec et les puissances.

Les représentants des puissances à Athènes se sont réunis hier pour discuter les notes reçues de leurs gouvernements respectifs au sujet d'une médiation. On craint que la Saint-Georges, qui tombe mercredi prochain, *ne serve de prétexte* à une manifestation antimonarchiste.

Le bruit court que sur la demande de la reine Victoria, le czar interviendrait en faveur de la Grèce afin d'obtenir un armistice honorable et l'évacuation de la Thessalie par les Turcs.

Mais une dépêche d'Athènes en date du 3 mai dit que la situation diplomatique peut se résumer ainsi : Aucune demande de médiation n'a été, ni ne sera adressée par la Grèce aux puissances avant que les ministres qui se sont rendus à *Pharsale aient fait leur rapport.*

Aucune offre de médiation n'a été faite par l'Europe.

Vienne, 3 mai. — Dans ses conversations avec les chefs de la légation, le nouveau ministre des affaires étrangères en Grèce ne s'est pas montré opposé à une médiation ; il ne l'a cependant pas demandée.

Les cercles helléniques officiels paraîtraient désirer actuellement que la médiation fût imposée par les puissances à la fois, à la Grèce et à la Turquie.

Un armistice

Agence Fournier a communiqué à l'heure de la Bourse la dépêche suivante :

Athènes, 3 mai, 10 heures matin (*via* Marseille). — Le rappel du colonel Vassos et des principaux officiers de l'expédition crétoise se confirme.

En Thessalie, depuis avant-hier, un armistice *a été conclu pour une durée de cinq jours*

Plus que jamais, l'opinion publique, ici, est disposée à accueillir favorablement les propositions d'une paix honorable.

Paris, 10 heures du soir. — On n'a encore, au quai d'Orsay, aucune confirmation de [illegible] tice annoncée par l'*Agence Fournier.*

Félicitations de l'empereur d'Autriche AUX TURCS

Vienne, 3 mai. — L'empereur d'Autriche reçoit tous les jours une dépêche détaillée de l'attaché militaire austro-hongrois, détaché au *quartier militaire d'Edhem-Pacha. Lors de la* réception du corps diplomatique à Saint-Pétersbourg l'empereur François-Joseph a tout particulièrement félicité l'ambassadeur de Turquie des succès remportés par l'armée ottomane.

« Le fait, a dit le monarque, que tant de généraux turcs ont trouvé la mort sur le champ d'honneur prouve non seulement que les troupes ont combattu avec bravoure mais aussi qu'elles étaient conduites avec courage. »

Terrible accident

Nîmes, 3 mai. — Les officiers d'artillerie de notre garnison donnaient hier, au polygone de *Massillan, un rallyepaper qui avait attiré* beaucoup de monde.

Cette fête a été troublée par un terrible accident. Au moment du saut des obstacles, le lieutenant Pallet, du 38e d'artillerie, est venu si malheureusement heurter de la tête contre un mûrier, que la peau du front et de la partie antérieure du crâne a été complètement décollée. Transporté aussitôt à l'hôpital militaire, il a un peu repris connaissance, mais le mal ayant empiré la nuit, il est mort ce matin à trois heures.

Cet excellent officier, âgé de vingt-cinq ans, originaire de Bessèges, était plein d'avenir. Il est unanimement regretté de tous ses camarades qui l'aimaient beaucoup.

Drame conjugal

Paris, 3 mai. — Cette nuit, vers minuit, un concierge de la rue des Tournelles, nommé Delorme, âgé de trente neuf ans, rentrait chez lui pris de boisson et se querellait dans sa loge avec sa femme, âgée de trente-neuf ans.

A bout d'arguments, l'ivrogne s'arma d'un revolver et tira sur sa femme qui fut atteinte à la tête.

Delorme voyant sa victime tomber, tourna l'arme contre lui-même et se tua.

M. Doffémont, commissaire de police, après avoir fait les constatations d'usage, a fait envoyer le corps du meurtrier à la Morgue et a ordonné le transport de la victime à l'Hôtel-Dieu.

Les grèves dans le Gard

La Grand'Combe, 3 mai. — A la Grand'Combe le calme est absolu. Ce matin les rentrées étaient plus nombreuses que d'habitude. Les partisans de la grève donnent des signes de lassitude.

Dramatique suicide D'UN RUSSE A PARIS

Paris, 3 mai. — Un riche étranger, M. Emile Z..., s'est suicidé la nuit dernière dans des conditions particulièrement dramatiques.

M. Emile Z..., sujet russe, âgé de 47 ans environ, habitait la France depuis plusieurs années ; célibataire, possesseur d'une très grosse fortune, il loua, 4, place de l'Opéra, un immense appartement qui comprend tout le quatrième étage de la maison et le meubla somptueusement.

Là, il mena la vie d'un grand seigneur misanthrophe, satisfaisant sans joie les fantaisies les plus coûteuses de ses protégés, comblant de ses dons, comme par devoir, les personnes de son entourage.

M. Z... s'ennuyait en effet. Il était atteint d'une maladie nerveuse, peu grave à la vérité *mais qui l'inquiétait pourtant beaucoup* ; peut-être aussi fut-il éprouvé par de secrets chagrins, car bien que d'un caractère très affable, il était constamment sombre, parlait peu, ne se confiait à personne. A peine exprimait-il rarement le regret de vivre toujours seul, sans amis véritables, loin de son pays. La semaine dernière, comme on célébrait la Pâque russe, quelqu'un l'entendit murmurer :

— Ils sont heureux là-bas... C'est fête dans les familles. Je suis seul, moi...

Ce matin, vers neuf heures, le concierge de l'immeuble pénétrant chez M. Emile Z... s'étonna de n'y entendre aucun bruit.

Traversant les différentes pièce de l'appartement, il arriva jusqu'à la chambre à coucher, frappa légèrement d'abord, puis plus fort; et ne reçut aucune réponse. Il ouvrit alors la porte, mais il recula aussitôt, épouvanté.

Sur le tapis, M. Z...., en chemise de nuit, *était étendu, la tête horriblement fracassée. Près du cadavre, dans une mare de sang, un re*volver complètement déchargé et un fusil de chasse.

Dans la nuit, M. Z... s'était tiré successivement six coups de revolver dans la tête, puis, ne voyant pas la mort venir assez vite, avait pris un fusil qu'il dut placer verticalement, sur le sol, le bout du canon appuyant sous le menton ; le coup fit sauter la partie supérieure du crâne et le malheureux tomba foudroyé.

Sur un petit meuble, dans la chambre, on trouva une *lettre portant seulement quelques* mots : « Je me donne volontairement la mort. »

M. Péchard, commissaire de police, a fait les constatations judiciaires; le corps a été replacé sur le lit, et les scellés apposés sur tous les meubles.

LES DRAMES DE LA MER

La perte du « Vaillant »

Dinan, 3 mai. — Voici de nouveaux détails sur l'affreuse catastrophe du *Vaillant*, la goélette coulée par une banquise sur les bancs de Terre-Neuve.

Le *Vaillant*, armé par MM. Coste et Cie, de Saint-Pierre-Miquelon, avait été construit en 1892 et jaugeait 90 tonneaux. Son commandant était le capitaine Pierre, de Saint-Cast (arrondissement de Dinan). Ce navire était parti de Saint-Malo le 8 mars avec un chargement de sel, 23 hommes d'équipage et 46 passagers appartenant aux goélettes saint-pierraises *Décidée, Vigilante* et *Intrépide*. Trois hommes avaient manqué le départ.

Il y avait donc exactement à bord 79 hommes et *non 73, comme les journaux l'ont annoncé :* 22 du quartier de Dinan, 26 du quartier de St-Brieuc, 21 de Cancale, 10 de St-Malo et un de Granville.

Au moment où la goélette a été atteinte par la banquise, elle voguait à pleines voiles, c'est-à-dire que la catastrophe fut précipitée : sept passagers eurent à peine le temps de s'embarquer sur un radeau qui s'en alla à la dérive par un froid terrible et sans vivres. Trois moururent de froid, et détail horrible, la chair de l'un d'eux servit à la subsistance des quatre survivants, qui ont été ramenés à Saint-Pierre — et non à New-York — dans un état pitoyable.

Un meurtre

Caen, 3 mai. — Le corps de M. Aimé Charlemaine, âgé de soixante six ans, propriétaire à Aunay-sur-Odon, a été trouvé dimanche matin, près de Longvillers, sur la route de Falaise, à Port-en-Bessin. La mort semble résulter des *blessures portées à la tête avec un bâton.* On croit plutôt à une querelle d'ivrogne qu'à un vol. L'assassin n'est pas encore connu. Le parquet de Caen poursuit son enquête.

NOUVELLES ETRANGÈRES

LA PESTE AUX INDES

Marseille, 3 mai. — Le paquebot *Melbourne*, courrier d'Extrême-Orient, est arrivé hier matin au lazaret du Frioul, où il a subi une quarantaine de vingt-quatre heures, parce qu'il avait fait escale à Bombay.

Un incident assez vif s'est produit à bord à *cette escale. Les passagers voulurent empêcher* le commandant d'y prendre aucun passager nouveau. L'un d'eux télégraphia même à un ministère à Paris. Celui-ci répondit qu'il laissait la responsabilité de sa décision au commandant du paquebot, qui empêcha rigoureusement toute communication avec les indigènes et laissa embarquer les passagers reconnus sains. Le *Melbourne* est arrivé à Marseille en parfait état.

Le docteur Proust, qui se trouvait au lazaret à l'arrivée du paquebot, a félicité le commandant de *toutes les mesures prises*. La pharmacie du bord était munie de dix flacons de sérum antipesteux du docteur Yersin.

Au passage du *Melbourne*, la mortalité épidémique était tombée, à Bombay, à 47 décès par jour, après avoir atteint jusqu'à 400 durant la période aiguë. La totalité des décès européens depuis l'apparition de l'épidémie est de 37 ce qui démontre l'immunité quasi absolue des Européens. Le fléau gagne l'intérieur des Indes, où la population souffre aussi de la famine. Les précédents autorisent à croire qu'il faudra attendre plusieurs années la disparition complète du fléau, dont on n'a pas à s'effrayer en France et dont on se préservera en continuant à prendre des mesures analogues à celles qu'a adoptées le *Melbourne*.

Dernière Heure

Les Grecs en Turquie protégés par la France

Résistance de la Turquie

Constantinople, 3 mai. — La France, la Russie et l'Angleterre ayant notifié à la Porte que la première de ces puissances se chargeait, avec l'approbation et l'appui des deux autres, de la protection des sujets grecs en Turquie, le conseil des ministres dans un rapport a refusé de prendre en considération la demande des puissances qu'il rejette comme contraire à la loi.

Le rapport déclare que la protection accordée à une nation en guerre avec la Turquie est presque une déclaration de guerre, mais que pour donner une preuve de sa bonne volonté, il consent à prolonger le délai enjoignant aux Grecs de quitter le territoire ottoman, de sept *jours*.

Grève de mineurs

Madrid, 3 mai. — Les mineurs de la région de Bilbao se sont mis en grève en demandant une réduction de 2 heures de travail.

Ils ont voulu pénétrer dans Bilbao mais ont été repoussés par la garde civique. Finalement les patrons ont accepté les revendications des mineurs.

Les Salons de 1897

AUX CHAMPS-ÉLYSÉES

(Quatrième article)

Dans la *Folie de Titania*, M. Gervais a essayé, lui aussi, de jouer avec la lumière. Mais ses efforts ont échoué. Non pas que l'artiste soit dépourvu de talent, tant s'en faut. Mais, outre qu'il ne s'est imprégné en rien du charme Shakespearien, croyant mettre toute la séduction de son œuvre dans de petits corps de femme plus nus que nature, il a répandu sur l'ensemble une tonalité rosâtre exaspérante à la longue. C'est du peinturlurage et non de la peinture.

J'apprécie peu aussi le *Printemps* de M. Franck Lamy, toile toute empreinte d'une mignardise académique bien conventionnelle.

Laissons de côté une innombrable collection de sirènes, nymphes, monstres, divers Persées de bazars, Andromèdes de cafés-concerts, et allons un peu nous rincer les yeux devant quelques toiles intéressantes.

M. Jean-Paul Laurens, qui est au moins, lui, un artiste sincère, nous donne une grande machine d'un ton bitumeux, intitulée *Le Lauragais. C'est une vue en quelque sorte panora*mique des collines vallonnées de ce pays. Le peintre les a regardées de haut, les grandes divisions vertes et jaunes rayonnant dans une sorte de mouvement giratoire et sur les sommets s'écrasent quelques arbres rabougris, ces arbres des plaines nues, si mesquins, si pauvres d'aspect. Et des hommes en costume primitif conduisent sur ces vastes pentes de rudimentaires charrues attelées de grands bœufs gris.

L'impression produite est bizarre tout d'abord. *Mais pour peu qu'on ait vu ce pays, on le recon*naît. Et la pensée de l'artiste, plaçant l'homme, si petit, sous l'immensité des horizons céleste et terrestre, devient lucide. L'œuvre est aride, terne, mais elle ne manque nullement d'ampleur. Elle est digne du sévère artiste qui, lui, n'a jamais sacrifié aux mièvreries de la mode.

Et tout naturellement, puisque je suis en plein paysage avec Jean-Paul Laurens, je me trouve amené à parler d'un autre grand peintre, de celui qui s'impose cette année. J'ai nommé Harpignies, une des gloires du Nord.

Jamais ce fervent adorateur de la nature, ce vaillant depuis si longtemps sur la brèche, n'a montré plus de hauteur dans la vision poétique des ciels lumineux et des perspectives profondes. Les deux toiles qu'il expose sont de vraies pages maîtresses. Sous la touche, si puissante qu'elle paraît presque dure au premier abord, il y a une telle fluidité d'air, qu'un charme intense se dégage.

Plus on contemple et plus on admire. Il y a dans ces deux cadres, de dimensions restreintes, une telle maîtrise unie à un sentiment si sincère, qu'on ne peut que s'incliner très bas.

Il y a vingt ans que Harpignies devrait avoir remporté de haute lutte la médaille d'honneur. L'an dernier encore, elle allait à lui par le suffrage de tous. Cette année, elle lui doit être attribuée, ou ce sera un véritable déni de justice.

La médaille d'honneur, on le sait, ne s'attribue pas précisément à une œuvre ; elle est, en général, la récompense attribuée à toute une vie de travail probe, à l'ensemble d'une production supérieure, patiemment accumulée. Cela est si vrai, qu'on l'a vu décerner souvent à des artistes, lors d'une exposition où ils n'avaient envoyé que des toiles d'une relative envergure.

Je citerai dans le paysage le vieux maître Français qui l'obtint une année où, justement, *son exposition était médiocre.*

En 1897, plus encore qu'en 1896, la voix publique, unanime, désigne Harpignies. Et non seulement cette haute récompense consacrera une longue vie de labeur assidu, mais elle ira, en outre, à des œuvres de superbe allure, pleines de vie et de sève, des œuvres étonnamment fermes et savoureuses.

Ayant liquidé, à mon début, les malpropretés picturales qui encombrent le Salon des Champs-Elysées, je suis bien à l'aise maintenant pour distribuer des éloges. Après les deux maîtres dont je viens de parler, j'arrive aux jeunes qui tentent à sortir de l'ornière et dont on ne saurait trop encourager l'ardeur.

En tête se place M. Henri Martin dont le vaste panneau *Vers l'abîme*, atteste une fois de plus le tempérament tout ensemble réfléchi et très vibrant.

Dans une vaste plaine démodée, sur un terrain en pente, une foule grouillante se rue à la poursuite d'une femme, l'éternelle chimère, qui *les entraîne vers l'abîme. Tout à fait exquise* dans son modernisme aigu, la femme est vêtue de gaze noir au travers de laquelle transparaissent les roseurs attirantes de sa juvénile chair, ceinturée et coiffée de coquelicots violemment rouges, fleurs de volupté. Elle a des ailes de chauve-souris et porte des plumes de paon. Le symbole est clair. Son sourire est d'une étrange perversion; il trouble et attire à la fois. Audessus de cette scène mouvementée plane un vol de corbeaux.

Je sais les reproches que l'on peut faire à cette composition, au point de vue de la facture. A la vérité, tous ces corps roulant sur la route rocailleuse sont inconsistants, veules. Mais le désir ne les a-t-il pas vidés déjà ? N'ont-ils pas vieilli avant l'âge, tous ces hommes — ces femmes même — qui poursuivent l'éternelle et décevante volupté, puisqu'ils vont rapidement, dans cette poussée d'universel rut à la volupté — à la mort.

La pensée qui inspira cette œuvre est triste, *certes, mais l'artiste qui l'a ainsi conçue et ainsi* réalisée, est en pleine possession d'un talent viril et qui puise à des sources non encore taries.

(A suivre). Lionel MOGUEZ.

LE SPORT

SPORT HIPPIQUE

Concours hippique de Roubaix

DEUXIÈME JOURNÉE

La deuxième journée du Concours hippique a été *un nouveau succès.*

Le temps un peu incertain avait peut-être refroidi quelques zèles, mais la réunion n'en a pas moins été *aussi charmante que celle de la veille.*

Même animation, même entrain de la part des cavaliers; charmantes toilettes, rien ne manquait pour rendre la réunion délicieuse.

Le jury, composé comme la veille, était présidé par M. le général Rosat de Mandres, ayant à ses côtés M. le colonel Ferret.

Dans l'assistance nous avons remarqué : M. Sérand, intendant-général du 1er corps d'armée ; M. le général Avon, commandant la 1re brigade à Lille.

A deux heures, la cloche donne le signal et le concours commence :

1re catégorie : CHEVAUX DE PUR SANG ET DE DEMI SANG (1,000 francs de prix). — Ont été primés :

Rigolette, à M. Louis Cordonnier — *Quêteuse* et *Roncière*, à M. X... — *Etincelle*, à M. Louis Cardon — *Quolibet*, à M. X... — *Gazelle*, à M. Arthur de Wazières — *Casquette*, à M. Montaigne — *Beau Type*, à M. Paul Malfait.

2e catégorie : CHEVAUX DE TRAITS (1,000 francs de prix). — Ont été primés :

1° *César*, à M. Th. Jonville — 2° *Vengeur*, à M. Ernest Le Gentil — 3° *Lisette*, à M. Joseph Reptin — 4° *Cambyse*, à M. Le Gentil — 5° *Lisette Bistanelli*, à M. de Wazières — 6° *Pirate*, à M. Le Gentil.

COURSES AU GALOP, SAUTS D'OBSTACLES. — Prix de la Commission (Officiers). — Pour chevaux inscrits sur les contrôles des régiments et montés par des officiers de cavalerie en uniforme.

1er prix, *Album*, monté par M. Maillot, capitaine au 3e chasseurs, à Amiens — 2e, *Facétie*, monté par M. de France, lieutenant au 3e chasseurs, à Amiens — 3e, *Sparkling*, monté par Cote, lieutenant au 19e chasseurs, à Lille — 4e, *Etienne*, monté par M. Oudart, lieutenant au 21e dragons, à Saint-Omer — 5e, *Verdelet*, monté par M. Durosoy, lieutenant au 19e chasseurs, à Lille — 6e, *Lecsholm*, monté par M. Josson de Bilhem, lieutenant au 19e chasseurs, à Lille — 7e, *Acacia*, monté par M. Robitaille, du 19e chasseurs, à Lille — 8e, *Dick*, monté par M. Laurent Chirionchon, commandant le 16e bataillon de chasseurs à pied, à Lille.

Le public a fortement applaudi le capitaine Maillot et, en général, tous les officiers qui ont montré d'excellentes qualités hippiques.

CONCOURS D'ÉQUIPAGES ET CHEVAUX DE MAITRE. — Sans condition d'âge ni de provenance (Attelages à deux chevaux en paire ou en tandem). — Ont été primés :

Tandem, à M Joire fils — Phaéton, à M. Albert Gaydet — Victoria, à M. Jules Masurel — Phaéton, à M. Vinchon — Mail Cart, à M. Ribancourt — Phaéton, à M. Edouard Ternynck.

COURSES AU GALOP, SAUTS D'OBSTACLES. — Prix des Veneurs (Gentlemen). — Pour chevaux montés par des Gentlemen portant l'habit rouge ou la jaquette noire, la culotte, les bottes et le chapeau haute forme.

1er prix, Mahomet, monté par M. A. Wignolle ; 2e, Filou, monté par M. de la Garde ; 3e, Gigolo, monté par M. Gauviau ; 4e, Facétie, monté par M. Franco; 5e, Buckingham, monté par M. Dorchies ; 6e, Clown, monté par M. J. de Valdahau.

Pour nous résumer, disons que les deux journées *d'inauguration de la nouvelle piste du Breuq ont été* deux succès dont le Club Hippique a le droit d'être fier.

Chronique Régionale

Elections contestées

Le Conseil de Préfecture a examiné vendredi dernier la protestation contre les élections de Wignehies. L'affaire a été mise en délibéré.

Lundi à 2 heures auront lieu les débats sur la validité de l'élection d'Armentières.

Nominations officielles

Armée active. — M. Rouyer, capitaine au 73e régiment, passe au 150e.

Réserve. — M. Battaglini, capitaine d'infanterie de réserve à la suite du régiment d'infanterie d'Avesnes (*recrutement*), *est affecté à ce même régiment.*

M. Bultheel, sous-lieutenant de réserve au régiment de St-Omer, passe au régiment de Dunkerque.

Les grandes manœuvres

On assure que la revue finale des grandes manœuvres aurait lieu près d'Arras.

Les manœuvres débuteraient vers la Somme et l'Aisne et viendraient s'achever dans le Pas-de-Calais.

Nous rappelons qu'à ces manœuvres prendront part le 1er et le 2e corps d'armée, la division de Reims, de nombreux effectifs de cavalerie indépendante et probablement aussi la brigade d'infanterie de marine de Paris.

La revue finale mettra en ligne de 60 à 80 *mille hommes et elle sera passée par le prési*dent de la République.

Chronique Locale

ROUBAIX

Le noyé de samedi

Le noyé retiré samedi du canal, au pont du Beau-Chêne a été reconnu hier matin à neuf heures par son frère Charles Decaultère, âgé de 44 ans, tisserand, demeurant rue des Filatures, 1. C'est un nommé Constant Decaultère, âgé de 51 ans, tisserand, demeurant à Wattrelos, au hameau de la Marlière. On croit que Decaultère est tombé au canal étant ivre.

Une jambe fracturée

Dimanche soir vers huit heures, un accident s'est produit rue de la Vigne. Un sieur Michel Beaucarne âgé de 58 ans, *paralysé du côté droit*, se promenait devant chez lui en s'appuyant sur une canne. Celle-ci glissa et M. Beaucarne tomba si malheureusement qu'il se fractura la jambe droite. Après avoir reçu les soins de M. le docteur Druesne, le blessé a été transporté à l'Hôtel-Dieu.

Ivresse et outrages à un agent

Hier matin, à huit heures, un nommé Geaty Coureau, âgé de 47 ans, *garnisseur, demeurant à Lille*, rue des Tanneurs, a été arrêté à la gare pour ivresse et outrages à l'agent Calonne. Coureau a été *écroué au dépôt.*

Ivresse et bris de clôture

Une femme ivre, Rosalie Compiègue, âgée de 23 ans, servante, demeurant rue du Collège, 173, a été arrêtée pour bris de clôture chez M. Désiré Bonnel, cabaretier, rue de l'Alma, 208.

— Un ivrogne Léon Vaneck, âgé de 23 ans, peintre, demeurant rue de Flandre, cour Dutboit, 8, a été arrêté pour bris de clôture chez Mme Vantans, cabaretière, rue Nain, 29.

L Guidon-Revue

Notre confrère *Guidon-Revue*, dont tous les sportsmen connaissent les articles si compétents pour tout ce qui intéresse la vie en plein air reproduit la *Question colombophile* traitée dans le *Progrès du Nord* et dans l'*Avenir de Roubaix-Tourcoing*, par notre collaborateur *Petit Meunier* et un intéressant article sur la pêche, de notre autre collaborateur *Jean d'Aire*.

Merci à *Guidon-Revue* d'apprécier ainsi nos collaborateurs sportifs.

Rectifions

Dans notre compte-rendu de la fête du premier mai, nous avons donné M. le docteur Bole comme étant un des voyageurs enlevés par le ballon.

Ce renseignement, donné à son tour par l'*Egalité* est inexact. M. le docteur Bole n'a pas quitté Roubaix. Il y a eu confusion de personnes.

Menus faits

Un *rapport a été fait à la charge d'un sieur* Eugène Caudde, pour défaut de plaque et de grelot à sa bicyclette.

Aux amateurs de parfums

Si vous aimez le fin parfum du musc, à la fois puissant et doux, employez de préférence à tout autre le *savon au musc du Lékélé, n° 29,* que Victor Vaissier prépare avec le vrai musc animal, le plus rare et le plus cher de tous les aromates.

TOURCOING

Incendie rue de Mulhouse

Cette nuit vers minuit et demie, un incendie s'est déclaré dans une maison sise rue de Mulhouse, 24.

Le feu a pris dans une écurie attenant à l'habitation des époux Ruscart. Quand M. Ruscart, réveillé ouvrit la porte de l'écurie il trouva le cheval asphyxié.

L'alarme fut donnée. Les pompiers accoururent avec tout le matériel d'incendie.

En une demie heure de travail, tout danger était conjuré.

L'écurie et le magasin à charbon ont été la proie des flammes.

On ignore la cause du sinistre.

Le service d'ordre était assuré par M. Besson, commissaire de police.

Une cocasse histoire de vol de chien

Le 1er mai, un individu entra à l'estaminet ayant pour enseigne « A la Casserole » tenu par le sieur Martin, rue Boily, et s'y fit servir une consommation.

Cet individu qui, au bout d'un moment, s'était rendu à la cour, s'en alla par le couloir. Mais il n'était pas parti seul, il avait enlevé le petit cabot qui se trouvait dans la cour. Le cabaretier, s'étant aperçu du vol, ne tarda pas à en faire la douloureuse constatation.

Elle se renseigna et parvint à apprendre que son client de passage était un individu habitant Roubaix et qui devait travailler au peignage Mallard, rue de Guisnes, munie de ces premiers renseignements elle porta plainte à la police qui se livra à une enquête.

Le voleur du chien, un nommé J. B. D..., 25 ans, demeurant *rue Buffon*, à Roubaix, s'était en sortant de la Casserole, rendu directement à son atelier pour s'y faire régler son compte. Pendant ce temps, il avait lié le chien dans un magasin en face du peignage.

Une perquisition fut pratiquée à Roubaix chez l'inculpé. On y trouva le toutou à l'attache dans la cour.

D... fut interrogé par M. le commissaire de police du 1er arrondissement qui lui dressa procès-verbal de vol et qui laissa le voleur de *chien en liberté provisoire en raison de sa si*tuation de ménager.

D. est marié depuis un an et sa femme doit prochainement le rendre père. Il se considéra du reste comme tel déjà, car se prosternant à genoux les mains jointes et tendues il implorait le magistrat en faveur d'un malheureux père de famille.

Et pendant ce temps la plaignante, Mme Martin, l'apostrophait avec la dernière véhémence : « Canaille ! brigand ! tu m'as volé mon chien ! mon chien auquel je tiens autant qu'à mes enfants, car je l'ai nourri au sein ! »

Le chien volé a été *restitué à sa mère nourrice* qui l'a revu les larmes *aux yeux* et l'a dévoré de tendres baisers.

D... avait postulé pour entrer dans la police municipale. Il est certain que sa demande va désormais prendre le chemin du panier.

Arrestation sur mandat d'arrêt

M. le juge d'instruction Deblock avait décerné *en novembre 1895, un mandat d'arrêt* contre le nommé Clovis Verplancque, 31 ans, mouleur, sous l'inculpation de bris de clôture commis à Roubaix.

L'inculpé était parvenu jusqu'ici à se soustraire aux recherches de la police.

Hier cependant le sous-brigadier de sûreté Lecaffe fut informé que Delplanque se trouvait *rue Chopet*. Il s'y rendit, accompagné de plusieurs agents et opérèrent l'arrestation.

La précaution de se rendre à plusieurs agents n'était pas inutile. L'inculpé étant violent et se trouvant accompagné.

Un pendu dans un jardin

Un vieillard de 61 ans, Henri Dervaux, originaire de Roncq et qui avait demeuré au Bon-Pain, cour Duvillier, perdit sa femme il y a environ deux mois.

Depuis il était inconsolable et noyait son chagrin dans la boisson. Il dépensa ainsi les faibles ressources dont il disposait, annonçant que lorsqu'il n'aurait plus d'argent il se pendrait ou se jetterait à l'eau.

Depuis quelques jours le vieillard n'avait plus de domicile.

Dans la soirée de dimanche, il se rendit à l'estaminet de M. Ernest Vienne, rue du Bon-Pain et y fit quelques consommations qu'il ne put payer.

Il partit en disant au cabaretier : Tu me verras demain !

Hier matin, M. Vienne fut informé par des ouvriers qui passaient qu'un homme était pendu à une branche d'arbre dans son jardin.

Il alla voir et *reconnut son client* de la veille au soir, le vieillard Henri Dervaux.

M. le commissaire de police du 2e arrondissement, prévenu, procéda aux constatations d'usage et fit diriger le corps sur la morgue de l'hôpital-civil.

Saisie de bidoche

250 kilos de viande de cheval provenant d'un animal abreuvé et de ce fait impropre à la consommation ont été saisis à l'abattoir par les soins de M. Ansar, vérificateur de denrées alimentaires.

La danse des tuyaux

Hier, vers quatre heures du matin, un tuyau des eaux potables a sauté rue des Coulons, en face du numéro 57.

Le service des eaux, prévenu, a aussitôt fermé la conduite.

Il n'y a pas eu de dégâts.

VILLE DE TOURCOING

Condition publique des matières textiles

Entrées du 26 avril au 1er mai

Soies	727
Laines peignées	472.927
Laines filées	127.621
Laines blousses	105.[illegible]
Cotons	[illegible]
Totaux	706.129
Conditionnements	2.032
Titrages	174
Dégraissages	23
Marché à terme	71.759

Le Directeur de la Condition publique,
Arthur BONTE.

DRAME DE LA JALOUSIE à Croix

Un mari qui veut tuer sa femme

Depuis plusieurs années vivent séparés, Victor Ramon, âgé de 55 ans, apprêteur et sa femme Marie Bal, âgée de 48 ans, demeurant rue de la Limite, 15, à Croix, à l'estaminet du *Pinson d'Or.*

Ils avaient quatre enfants. Trois filles de 8, 14 et 17 ans et un garçon de 19 ans.

Ramon habitait *rue de l'Espérance, 72.*

Plusieurs fois, les deux époux avaient repris la vie commune, mais au bout de quelques jours ils s'étaient de nouveau séparés.

La dernière séparation durait depuis 2 mois.

Vendredi dernier, Ramon rencontra sa femme et la supplia d'accepter une réconciliation.

Le lendemain, les deux époux dînèrent à l'estaminet du *Pinson d'Or*. Ils passèrent la nuit ensemble. Dimanche dans la journée, Ramon partit chez lui rue de l'Espérance et ne tarda *pas à revenir.*

Il paraissait très surexcité. Ramon et sa femme prirent leur repas en commun et passèrent de compagnie la nuit de dimanche à *lundi.*

Le meurtre

Hier matin vers 4 h. 3/4, Mme Delahaye, la propriétaire de Marie Bal était réveillée en sursaut par les cris de : *au secours!* En même temps la femme Bal faisait irruption dans sa chambre.

Un jet de sang sortait de sa gorge entr'ouverte. M. Delayaé, sans demander d'explication à sa locataire, lui roula deux essuie-mains autour du cou et l'envoya chez M. le docteur Lepers. Celui-ci fit un pansement et déclara que la blessure ne paraissait pas grave. On reconduisit *Marie Bal rue de la Limite. Là, elle raconta* qu'elle s'était éveillée vers 4 heures et demie, ainsi que son mari. Celui-ci lui dit qu'il était trop tôt pour se lever.

Il lui conseilla de dormir encore, il la réveillerait quand il serait temps.

Marie Bal, confiante, se rendormit. Elle était à peine assoupie, qu'elle était réveillée par une douleur cuisante à la gorge.

Elle y porta la main et en retira un couteau. C'était son mari qui venait de le lui enfoncer *dans le cou. Elle rejeta l'arme*, sauta à bas du lit et courut dans la chambre de M. Delayaé. Là, on sait ce qui s'est passé.

Le meurtrier cherche à se suicider

Pendant que sa femme était partie se faire soigner, Ramau se sauva rue de l'Espérance. Quand l'on se présenta à cet endroit pour l'arrêter, on le trouva baignant dans son sang. Il avait tenté de se suicider en se coupant la gorge. Son état paraissait grave, M. le docteur Isebaert